

semblables aux siens, établis sur les mêmes rivières où il devait avoir le privilège exclusif de cette entreprise, l'avocat de sa partie adverse lui contesta les droits à l'immortelle découverte. S'il n'est pas l'inventeur, il a su lever les difficultés qui, jusqu'alors, s'étaient opposées à l'exécution et il a réalisé un véhicule nouveau, qui se multiplie et se perfectionne de jour en jour, et qui donnera aux relations commerciales une activité incessante et infinie.

Mais le véritable inventeur est bien M. le marquis Claude-François-Dorothée Jouffroy d'Albans, qui, entravé par les circonstances, par les refus ministériels et par les embarras pécuniaires, n'a pu, dès le principe, donner à son invention tous les développements, toute l'application désirables. C'est bien lui qui a fourni les premiers instruments de l'un des plus beaux triomphes de l'homme sur les éléments; c'est à son nom qu'il est juste d'en rapporter la gloire. Il ne faut pas que les Français se laissent toujours dépouiller de la priorité de leurs conceptions immortelles; et pourquoi abandonnerions-nous à l'Amérique ou à l'Angleterre le mérite d'un grand bienfait social, le mérite de cette découverte de la science qui ne connaît ni limites dans le temps, ni bornes dans l'espoir, ni obstacles dans les tempêtes, que les peuples s'approprient à l'envi, que l'humanité tout entière accepte avec amour, et qui pourrait bien un jour, au grand détriment de l'Angleterre, faire mentir ce vieil axiôme géographique :

*Penitus toto divites orbe Britannos?*

DUMAS.